



Département de la DORDOGNE – Arrondissement de SARLAT
Communauté de communes Terrassonnais Haut Périgord Noir
58 avenue Jean Jaurès 24120 TERRASSON-LAVILLEDIEU

L'an deux mil vingt-six, le 09 février, à vingt heures et trente minutes, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Terrassonnais Haut Périgord Noir, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, Salle des fêtes de Terrasson-Lavilledieu, sous la présidence de M. Dominique BOUSQUET, Président.

Date de convocation : 03 février 2026

Nombre de Conseillers Communautaires	
En exercice	58
Présents	35
Votants :	39
Pour :	39
Contre :	0
Abstention :	0

PRÉSENTS :

Titulaires : Sylviane GRANDCHAMP, Josiane LEVISKI, Bertrand CAGNIART, Lionel ARMAGHANIAN, Bernadette MERLIN, Jean-Marie CHANQUIOI, Stéphane ROUDIER, Jean-Louis PUJOLS, Patrick DELAUGEAS, Gaston GRAND, Roland MOULINIER, Daniel BARIL, Jean-Pierre VERDIER, Denis ADAMSKI, Francine BOURRA, Claude SAUTIER, Jean-Jacques DUMONTET, Annick CLAUZADE, Philippe COLLAS, Bernard DURAND, Victor MONTEIL, Dominique BOUSQUET, Claudine LIARSOU, Coralie DAUBISSE-BOYER, Stéphanie PORTE, Jean-Yves VERGNE, Jean-Luc BLANCHARD, Nicole DUBREUIL-RAVIDAT, Dominique DURAND, Laurent PELLERIN.

Suppléant : Dominique DURUY représenté par Gilles COZANET, Gérard MERCIER représenté par Patrick LEFEBVRE, Annie

DELAGE représentée par Daniel DEVAUX, Sébastien LUNEAU représenté par Béatrice ROLLAND, Mattia TRENTMONT représentée par Pascale LARUE.

Excusés : Didier CLERJOUX donne pouvoir à Josiane LEVISKI, Patrick GAGNEPAIN donne pouvoir à Stéphane ROUDIER, Nadine PIERSON donne pouvoir à Denis ADAMSKI, Jean BOUSQUET donne pouvoir à Claudine LIARSOU, Régine ANGLARD, Jean-Michel LAGORSE, Jacques MIGNOT, Élodie REBEYROL, Nicolas DJERBI, Edmond Claude DELPY, Daniel BOUTOT, Olivier ROUZIER, Patricia FLAGEAT, Alexandra DUMAS, Francis AUMETTE, Jean-Michel LAGORSE, Bernard BEAUDRY, Isabelle DUPUY, Frédéric GAUTHIER, Fabien JAUBERT, Roger LAROUQUIE, Maud MANIERE, Caroline VIEIRA CHEVALIER.

SECRÉTAIRE : Mme Josiane LEVISKI

Objet : Avenant n°1 au Contrat de location de Vélos à Assistance Electrique (VAE) de la CCTHPN

Considérant que le projet d'avenant n°1 au Contrat de location de Vélos à Assistance Electrique (VAE) de la CCTHPN a pour seul objet d'ajouter une modalité de paiement de la location par recouvrement d'un titre de recettes émis par la CCTHPN, sans modifier les redevances de location, ni l'économie générale du contrat validé initialement par délibération n°2025/107/8.7 du Conseil communautaire en date du 30 septembre 2025.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

AR Prefecture

024-200041150-20260209-DE2026_010-DE
Reçu le 13/02/2026

Vu la délibération n°2025/10/8.7 de la CCTHPN, portant création du service de Velos à Assistance Electrique (VAE) en location longue durée de la CCTHPN, en Conseil communautaire du 30 septembre 2025,

Vu le projet d'avenant n°1 au Contrat de location de Vélo à Assistance Electrique de la CCTHPN, annexé à la présente délibération.

Vu les travaux du bureau réuni le 02 février 2026,

Le Conseil Communautaire, ouï l'exposé du Vice-Président Stéphane ROUDIER, après en avoir délibéré, à l'unanimité, **DÉCIDE** :

- **D'APPROUVER** le projet d'avenant n°1 au Contrat de location de Vélo à Assistance Electrique de la CCTHPN, annexé à la présente délibération,
- **D'AUTORISER** le Président à signer tous les documents relatifs à la mise en œuvre dudit avenant n°1.

Fait et délibéré au siège les jours, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.
Pour copie conforme, fait à Terrasson-Lavilledieu,
le 09/02/2026

Le Président,
Dominique BOUSQUET

Terrassonnais
Communauté de Communes
58 Avenue Jean Jaurès
24120 Terrasson-Lavilledieu
05 53 50 96 19
Haut Périgord Noir

AR Prefecture

024-200041150-20260209-DE2026_010-DE
Reçu le 13/02/2026